

Pour SUD éducation, il faut poursuivre la mobilisation par la grève

□ Le lundi 25 février 2013, les fédérations nationales de l'éducation FSU, FO, CGT, SUD, FAEN, et CNT se sont réunies au siège de la FSU □ Le SGEN-CFDT et l'UNSA, invités, n'y ont pas participé □

A cette occasion, la FSU a proposé uniquement aux autres organisations de s'associer à un appel à manifestation nationale le samedi 6 avril, sur une plateforme ne comprenant ni la revendication de l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, ni le retrait de l'actuel projet de loi d'orientation sur l'école. Les revendications, la date et les modalités n'étaient pas discutables. La FSU et ses syndicats (SNUIPP, SNES, ...) ont refusé d'envisager tout appel à la grève.

G'est maintenant qu'il faut amplifier le rapport de force

Sur les rythmes, les mairies ont jusqu'au 30 mars pour se prononcer : la grande majorité d'entre elles refuseront de la mettre en œuvre à la rentrée prochaine. Il faut enfoncer le clou avant le 30 mars, faire monter la pression sur les mairies et sur le gouvernement, pour obtenir l'abrogation d'un décret très largement rejeté.

Une loi d'orientation sur l'école, il n'y en a que tous les 10 ou 15 ans : en acceptant cette loi à la fois insuffisante et porteuse de régressions, nous accepterions durablement un service public d'éducation dégradé et démantelé. C'est maintenant, pendant que la loi d'orientation est en discussion, qu'il faut créer les conditions pour une réorientation radicale des politiques scolaires. Le projet de loi ne répondant pas aux besoins, le préalable est son retrait, pour que les personnels puissent enfin être entendus.

Les annonces de la carte scolaire dans le premier degré et des dotations horaires dans le second degré confirment que les créations de postes et la programmation budgétaire sont très insuffisantes.

Le rapport de force entre le ministère et les personnels se joue maintenant : l'issue du conflit actuel aura des répercussions pendant des années.

Pour SUD éducation, c'est par la grève qu'il faut poursuivre la lutte

Le ministère refuse de répondre aux revendications des personnels. Pire, V. Peillon multiplie les provocations en demandant aux enseignant-e-s de « *faire des efforts* » et en annonçant à la télévision, avant toute espèce de discussion avec les organisations syndicales et les personnels, une réforme du bac et un raccourcissement des vacances d'été avec zonage selon les souhaits de l'industrie du tourisme.

Pourtant, le 12 février, appelée par les fédérations FO, CGT, SUD, FAEN, et CNT pour une amélioration des conditions de travail et de rémunération, pour l'abandon du projet de loi d'orientation sur l'école et pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, puis par le SNUIPP sur ses propres bases, et par des sections du SE-UNSA dans certains départements, la grève a été massive, en particulier dans le 1^{er} degré.

La mobilisation doit avoir un prolongement par la grève, comme de nombreuses assemblées générales de grévistes l'ont exprimé. Un appel à manifestation nationale ne pourrait avoir de sens que dans le cadre d'une dynamique de grève, et non comme un événement unique et isolé en dehors de toute grève.

La fédération SUD éducation continuera à tout faire dans les jours qui viennent pour qu'un appel à la grève nationale à la rentrée des vacances des 3 zones soit lancé dans l'unité la plus large possible pour porter les revendications des personnels. C'est ce que nous porterons dans la réunion des fédérations nationales de l'éducation qui aura lieu le mardi 5 mars ■